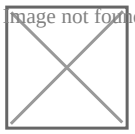

Création de mon entreprise

Par **simon armatol**, le **09/01/2017** à **16:55**

Bonjour,
Je souhaite développer une activité sur internet, celle-ci devrait me rapporter environ une centaine d'euros par mois.
Je suis actuellement étudiant boursier et je souhaiterais savoir quel est le meilleur statut pour ma future entreprise ?

Mes clients payent mes produit sur le site Paypal, vais-je devoir créer un compte en banque ou un compte Paypal sera suffisant pour mon entreprise ?

Je suis toujours rattaché au foyer fiscal de mes parents, je devrais donc déclarer ces revenues sur leur fiche d'impôt ?

Je n'aurais jamais un revenue fixe par mois, donc comment faire pour me verser un salaire ? J'aurais aussi des hébergements web a payer chaque mois avec l'argent de l'entreprise.

Merci pour votre lecture

Bien à vous.

Par **Visiteur**, le **09/01/2017** à **18:22**

Bsr...
Vous n'avez aucune notion de ces choses, il faut prioritairement vous renseigner auprès de la chambre des métiers.

Par **simon armatol**, le **09/01/2017** à **18:31**

Bonsoir, Non je n'ai malheureusement pas les connaissances. Que dois-je dire à la chambre des métiers ?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés